

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 9 décembre 2022.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint

Mme Evelyne PERRIOT, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Alixia BEAUTÉ, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Frédéric ZUSATZ avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER
M. Alain PONCET avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE
M. Gilles BORNOT

Etaient absentes :

Mme Anne POCHOUNY
Mme Martine CHENUS-MARTHEY

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

**FONCIERE TERRITORIALE D'IDEHA – COMITE PERMANENT –
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

Cette délibération a été affichée le : 21 décembre 2022

**FONCIERE TERRITORIALE D'IDEHA – COMITE PERMANENT –
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés à l'unanimité pour procéder au vote de cette question à main levée.

Monsieur Christophe FROPPIER expose :

IDEHA, Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte, dont le siège social est situé à MONTBELIARD, 53 avenue Chabaud Latour, gère un patrimoine d'environ 3 000 logements en Franche-Comté.

Outil opérationnel au service des territoires, les activités principales d'IDEHA sont la gestion, l'entretien et le développement de son parc immobilier.

Dans le cadre de son développement, IDEHA, à travers ses instances de gouvernance (Conseil d'administration, Syndicat Intercommunal de l'Union et Assemblée Spéciale des Actionnaires Publics) a engagé des démarches en vue de créer une foncière territoriale qui prendra la forme d'une Société par Actions Simplifiée à Associé Unique.

Cette structure aura pour objet d'assurer le portage d'opérations immobilières des petites et moyennes centralités engagées sur des programmes tels que « Action Cœur de Ville », « Petites Villes de Demain » ou encore « Opération de Revitalisation des Territoires ».

Les foncières achètent des terrains ou des bâtiments pour les réhabiliter et les transformer en lieux de vie utiles aux habitants : commerces, logements, bureaux, mais aussi lieux de culture, de loisirs ou d'artisanat, espaces dédiés à la mobilité, à la santé, aux services numériques ou à l'énergie, etc. Les foncières permettent ainsi de fédérer l'ensemble des opérations liées au développement territorial. Elles interviennent sur le long terme à toutes les étapes du projet immobilier (acquisition, travaux, commercialisation, gestion et cession).

Le Comité permanent, organe de fonctionnement de cette foncière, aura pour rôle d'étudier les projets et de donner un avis sur leur réalisation.

Ce comité sera composé de 11 membres dont 6 élus de collectivités.

Il se réunira chaque trimestre sur convocation du Président de la foncière.

Le 4 octobre dernier, le conseil d'administration d'IDEHA a désigné la commune de Montbéliard pour siéger au sein de ce comité permanent.

A ce titre, il y a lieu de désigner un délégué, représentant la collectivité, au Comité Permanent.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal désigne Monsieur Christophe FROPPIER comme représentant de la Ville de Montbéliard au Comité Permanent de la Foncière Territoriale d'IDEHA.

Décision du Conseil Municipal

Pour	:	32
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 21 décembre 2022